



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 07 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **MONT-SAINT-AIGNAN** (76) à :

AUBERT Julie avec les félicitations du jury  
BARRELAS-PIRES Marie  
BLÉRY Océane  
CADEL Anaïs avec les félicitations du jury  
COUROYER Léna  
DANOIS Lydie  
DÉMAREST Christèle  
DEMAREST Gwendoline  
DUJARDIN Lisa  
DURIEUX Delphine  
GILLÉ Marie  
HAURENT Vanessa  
HUGLIN Cynthia  
LANGE Laurine  
LEMARCHAND Mélissa avec les félicitations du jury  
LEMONNIER Julie  
LERCIER Anaïs  
MAILLARD Marion  
ROBICHON Marine avec les félicitations du jury  
VILAIN Manon

Fait à Paris, le 07 juin 2017  
le président de jury,

Philippe DENRY

